



**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-APOLLINAIRE  
COMTÉ DE LOTBINIÈRE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

---

**SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2015**

À une séance ordinaire tenue le 5 octobre 2015, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

M. Bernard Ouellet, maire  
M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1  
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2  
M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3  
Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4  
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

M. André Sévigny, conseiller n° 5 - absent

La directrice générale atteste que plus de 6 personnes sont présentes dans la salle.

---

**ORDRE DU JOUR**

**PRÉLIMINAIRES :**

---

1. Ouverture de la session
2. Enregistrement des droits de parole du public
  - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements
6. Transferts de crédits

**ÉTUDE :**

---

**7. SERVICE D'URBANISME**

- a. Adoption du règlement n° 759-2015
- b. Avis de motion – règlement n° 760-2015
- c. Adoption du 2<sup>e</sup> projet de règlement n° 760-2015
- d. Avis de motion – règlement n° 761-2015
- e. Adoption du 2<sup>e</sup> projet de règlement n° 761-2015
- f. Dérogation mineure – 28-A, rue Ouellet
- g. Dérogation mineure – 629, chemin Bourret
- h. PIIA patrimoine – 157, rue Principale
- i. PIIA patrimoine – 80, rue Principale
- j. Enseigne haute visibilité

**8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

- a. Subvention pour le hockey mineur
- b. Résultat ouverture des soumissions pour la construction du bâtiment des loisirs
- c. Acceptation de l'entente avec Fiducie Isabelle Boilard
- d. Embauche des employés du Centre multifonctionnel
- e. Autorisation pour appel d'offres – Agrandissement du stationnement au Centre multifonctionnel

**9. SERVICE DES INCENDIES**

- a. Démission d'un pompier
- b. Embauche de 4 pompiers

**10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**

- a. Programme Réhabilitation du réseau routier local
- b. Mandat pour services professionnels en ingénierie pour les travaux de raccordement du puits 07-2014
- c. Acceptation de la rue des Turquoises et d'une partie de la rue du Diamant

**11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE**

- a. Commandite à l'Association de Ringuette de Lotbinière 2015-2016
- b. Point d'information – *Dépôt de l'état comparatif*



**12. ADMINISTRATION**

- a. Renouvellement du contrat de service avec la Société de l'assurance automobile du Québec
- b. Achat de cartes cocktail-bénéfice du Club Lions
- c. Achat de cartes pour le Souper des gens d'affaires du CLD de Lotbinière
- d. Politique d'affichage du panneau numérique
- e. Adoption du règlement n° 752-2015
- f. Autorisation pour appel d'offres – réfection de la toiture de l'hôtel de ville
- g. Acceptation de la promesse d'achat, de cession et de vente – 28-A, rue Ouellet

**13. AGENDA POLITIQUE**

- a. ...

**14. VARIA**

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

**17. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

16670-10-2015  
point no 4

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 octobre 2015 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

16671-10-2015  
point no 5

**ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité

**Salaires bruts payés -Septembre**

Bernard Ouellet	2 572.60 \$
Léopold Rousseau	935.50 \$
Jean-Pierre Lamontagne	935.50 \$
Jonathan Moreau	935.50 \$
André Sévigny	935.50 \$
Julie Rousseau	935.50 \$
Alexandre D'Amour	935.50 \$
Martine Couture	6 181.18 \$
Cathy Bergeron	5 209.19 \$
Martin Miller	2 279.00 \$
Renault Lepage	5 640.28 \$
Dany Lamontagne	4 716.36 \$
Membres du conseil et cadres :	<b>32 211.61 \$</b>
Employés voirie et bureau :	<b>58 900.61 \$</b>
Service de sécurité incendie :	<b>9 599.68 \$</b>
Bibliothèque et brigadières :	<b>4 158.88 \$</b>
Personnel de la SAAQ :	<b>7 393.07 \$</b>
Terrain de Jeux et soccer :	<b>1 256.44 \$</b>
Crédit pour Rosalie Demers-Cyr :	<b>(1 635.00 \$)</b>
<b>Total des salaires bruts payés pour septembre 2015 :</b>	<b>111 885.29 \$</b>



### Comptes payés - Septembre

Ghislain Veilleux	Fiest-Apo (Helpless)	1 500.00 \$
Gaz Métropolitain	Gaz - caserne	17.21 \$
Postes Canada	Cahier des loisirs	512.36 \$
Produits Suncor (Superpass)	Essence et diesel	5 707.64 \$
Hydro-Québec	Électricité	119.68 \$
Construction Larochelle SE inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Lam-Col inc.	Remb. de taxes payées en trop	3 071.94 \$
Automation Rob inc.	Remb. de taxes payées en trop	6 751.35 \$
Postes Canada	Apollinairois commerces - sept.	30.28 \$
Hydro-Québec	Électricité	12 035.47 \$
Bell Mobilité inc.	Cellulaires	819.13 \$
CARRA	Cotisation mensuelle - septembre	1 299.12 \$
Structure SBL inc.	Centre multi. Libération de retenue	64 733.06 \$
Syndicat des Métallos	Cotisation mensuelle - septembre	813.13 \$
SOCAN	Fiest-Apo	155.04 \$
Hydro-Québec	Électricité	4 903.45 \$
Construction Larochelle SE inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Bétoxy inc.	Libération de la retenue	7 260.10 \$
Groupe Négotel	Téléphones du 22 sept. au 21 octobre	451.84 \$
Jacques Côté	Lecture des compteurs d'eau	3 505.00 \$
Info Page	Téléavertisseurs	191.78 \$
Interfas	Cotisation mensuelle - septembre	7 864.67 \$
<b>Total des comptes payés pour le mois de septembre 2015 :</b>		<b>122 142.25 \$</b>

### Comptes à Payer - Septembre

Alain Laviolette	Consultant	200.00 \$
Aquatech	Station d'épuration	22 336.77 \$
Atelier Genytech inc.	Réparation camion incendie	154.74 \$
Expert Atôm	Réparation d'un ordinateur	535.24 \$
Automatisation JRT inc.	Réparation télémétrie - étangs	742.74 \$
Banlieue Ford	Réparation du cube 2004	353.81 \$
Béton Laurier inc.	Travaux réseau d'égout	305.83 \$
Bi-Sports	Gants de gardien, trousse premiers soins..	226.39 \$
Boulon et Écrous A.M. inc.	Pince	325.90 \$
Brassardburo	Papeterie, imprimante, cartouche...	766.87 \$
Buroplus St-Agapit	Planche pince	15.41 \$
Camping Lac Georges	Sortie terrain de jeux	1 134.32 \$
Cam-Trac	Inspection annuelle	584.78 \$
Pièces d'auto Carquest	Absorbent	705.03 \$
Me Cathy Létourneau, Notaire	Honoraire - renonciation servitude	480.53 \$
Certified Laboratories	Nettoyant à borne-fontaine	1 342.85 \$
Chemtrade	Produits chimiques - étangs	3 042.24 \$
Coaire inc.	Service frigoriste	558.03 \$
Conciergerie Rive sud	Entretien ménager (centre et salle) et produits	2 483.83 \$
Construction S.R.B.	Sciage de bordure	1 177.40 \$
Constructions Fournier & Giguère	Honoraire LVM	73.06 \$
Constructo Se@o	Appel d'offres - Pavage piste multi.	86.50 \$
Construction Lemay inc.	Réfection rue Terry-Fox	22 937.51 \$
Coop Unicoop	Couteau débroussailleuse	226.41 \$
Claude Côté	Remboursement soccer	285.00 \$
Martine Couture	Remb. frais de déplacement	98.01 \$
Marcel Croteau	Entretien ménager - Hôtel de Ville et Francoeur	588.09 \$
Geneviève Demers	Service de design - salle communautaire	285.00 \$

## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Apollinaire



Deschênes	Pièce terrain de balle	384.94 \$
Desharnais centre du camion	Réparer pneu	31.14 \$
Detekta	Vérification système de détection de gaz toxiques	340.91 \$
Develo Tech inc.	Balises piste multifonctionnelle	10 566.21 \$
Dilicontracto inc.	Ouverture du site d'enfouissement	91.98 \$
Distribution Sports Loisirs	Poteaux & filets	175.22 \$
G.Doyon cuisine inc.	Réfrigérateur	4 662.24 \$
École nationale des pompiers	Cotisation annuelle	1 149.75 \$
Entreprises Lévisiennes inc.	Enrobé bitumineux	320.56 \$
Entreprises Jacques Gingras inc.	Thermos double	122.97 \$
Entretien paysager Horti-Taille	Entretien plates-bandes, paillis, pots de fleurs	6 423.65 \$
Envirotonte	Tonte de gazon	4 991.87 \$
Environex	Analyses d'eau	133.14 \$
Essor	Assurances Centre multifonctionnel	15 314.50 \$
Excavations Tourigny inc.	Centre multifonctionnel	22 608.27 \$
Excavation Coulombe inc.	Travaux pour piste multifonctionnelle	49 060.98 \$
Exova	Analyses d'eau	332.86 \$
Fabricart Ébénisterie	Centre multifonctionnel	416.21 \$
Ferrailleur Profer	Retenue sur facture	1 661.04 \$
Financière Banque Nationale	intérêts et capital	43 874.43 \$
Cynthia Fortier	Remboursement soccer	105.00 \$
Gaston St-Pierre et associés inc.	Aide professionnelle en urbanisme	6 019.52 \$
Good Year Canada inc.	Pneus	1 179.65 \$
Donald Groleau	Remb. frais de déplacement	36.12 \$
Groupe Archambault inc.	Livres pour bibliothèque	1 561.41 \$
Hockey Mineur St-Apollinaire	Subvention hockey	38 320.00 \$
Société Trader	Guide d'évaluation Hebdo	218.38 \$
Info-Excavation	Demande de localisation	605.92 \$
Inspections d'échelles	Pièces et inspections	321.36 \$
Installation R. Mailloux	Micro et location de caisses de son	320.77 \$
J.L. inc.	Rouleaux	365.28 \$
Kenworth Québec	Câble	23.14 \$
Alain Lavertue	Remb. soccer	130.00 \$
L. Delisle inc.	Heures de camion 10 roues	495.59 \$
Jessie Leblanc	Remboursement soccer	65.00 \$
L.E.S.E.	Pièces	586.29 \$
Librairie Chouinard	Livres pour bibliothèque	5 262.23 \$
Linde	Gants	229.18 \$
Location Sauvageau	Location de nacelle	260.94 \$
Maheu & Maheu	Service de gestion	708.04 \$
Marché Veilleux	Divers pour réunions et eau	54.67 \$
Médias Transcontinental	Apollinairois	164.63 \$
Ministre des Finances	2 <sup>e</sup> versement - service Sûreté du Qué.	396 619.00 \$
Marie-Eve Morin	Remboursement soccer	130.00 \$
MRC de Lotbinière	Quotes-parts et barils récup. d'eau de pluie	82 871.79 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quotes-parts récupération	5 638.78 \$
Nordik Sports	Scie à béton, filtre à air, lame à herbe...	2 332.47 \$
Normand Côté, électricien	Raccorder sentinelle et travaux réservoir	4 613.78 \$
Novicom 2000 inc.	Vérifier problème de modulation	424.15 \$
Paul Grimard, arpenteur-géomètre	Plan cadastral et plan topographique	2 267.55 \$
Paysagiste 2000 inc.	Heures de machinerie	15 173.54 \$
Performance C2	Surveillance du Centre multifonctionnel	1 276.68 \$
Pièce d'auto Alain Côté	Chariot & pompe	224.18 \$
Pierre Boily électrique	Centre multifonctionnel	3 100.71 \$
Placide Martineau inc.	Tuyau et pièces	1 135.27 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Atlantis pompe Ste-Foy	Pièce	186.84 \$
Porte de Garage SM	Réparation de la barrure	91.98 \$
Produits industriels Jean-Paul Côté	Produits chimiques	459.90 \$
Produits Capital	Poubelles et couvercles	1 415.34 \$
Produits & Services de la Construction	Guenilles	68.81 \$
Quincaillerie 2000 inc.	Chaîne pour chien	14.94 \$
Rabais Campus	Revue pour bibliothèque	263.52 \$
Linda Racine	Remboursement hockey	720.00 \$
Réal Huot inc.	Pièces aqueduc et égout	2 198.06 \$
RIGMR Beauvillage	Service rendu avec camion	4 500.00 \$
Karine Roberge	Remboursement soccer	65.00 \$
Roulement Techno inc.	Nevastane - étangs	426.13 \$
SADC de Lotbinière	Déjeuner-conférence	20.00 \$
Sani Bleu	Location de toilette	96.58 \$
Semick Transport & Logistique	Transport de camion pompe	546.13 \$
Service d'incendie en commun	Entraide	908.56 \$
Services Frimas inc.	Vérifier problèmes et remplacer thermostat	1 286.18 \$
Services Incentech inc.	Tests annuels	724.34 \$
Signoplus	Signalisation	186.20 \$
SM CTC Contrôle technique	Coupes exploratoires	2 529.45 \$
Solutions Eco-Fitt	Pommes de douche	23.00 \$
S-Pace signalétique inc.	Panneaux routiers, signalisation et plaque	1 608.97 \$
Groupe Sports-Inter Plus	Ballons & chariot	1 517.62 \$
Stelem	Pièces pour bornes-fontaines	2 782.40 \$
Telecoms U2B	Remplacement d'un cellulaire	14.89 \$
Tetra Tech QI inc.	Honoraires professionnels	2 299.50 \$
Toshiba	Agrafes pour photocopieur	185.11 \$
Gérald Trottier	Remb. bottes de travail et pantalons	300.00 \$
Vitrerie Bergeron	Miroirs - Centre multifonctionnel	3 953.92 \$
Wolseley	Adapteur	256.40 \$

**Total des comptes à payer pour le mois de septembre 2015 : 827 205.95 \$**

16672-10-2015  
point no 6

**TRANSFERTS DE CRÉDITS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les crédits suivants soient transférés et que les comptes ci-après énumérés soient renfloués.

LES DÉPENSES	DÉBIT	CRÉDIT
<b>ADMINISTRATION</b>		
Adm. - Services professionnels juridiques	2 500.00 \$	
Adm. - Services professionnels comptables	5 648.00 \$	
Adm. - Soirée des bénévoles	1 738.00 \$	
Adm. - Frais de banque	375.00 \$	
Adm. - Ent. & rép. mach./out. & équip.	2 500.00 \$	
Adm. - Frais de déplacement		250.00 \$
Adm. - Frais de poste & transport		3 500.00 \$
Adm. - Dép. publicité & information		6 000.00 \$
Adm. - Formation		3 011.00 \$
<b>TOTAL - ADMINISTRATION</b>	<b>12 761.00 \$</b>	<b>12 761.00 \$</b>

# Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Apollinaire



<b>SAAQ</b>		
SAAQ - Frais de déplacement	460.00 \$	
SAAQ - Frais de poste	25.00 \$	
SAAQ - Ent. équip. (copies de photocopieur)	100.00 \$	
SAAQ - Assurances		350.00 \$
SAAQ - Formation		100.00 \$
SAAQ - Papeteries		135.00 \$
<b>TOTAL- SAAQ</b>	<b>585.00 \$</b>	<b>585.00 \$</b>
<b>ÉVALUATION</b>		
Évaluation municipale	40 133.00 \$	
Élus - Quote-part MRC		5 700.00 \$
Quote-part cour municipale		1 700.00 \$
Adm. Quote-part MRC		22 233.00 \$
Quote-part MRC - Adm. générale		10 500.00 \$
<b>TOTAL- ÉVALUATION</b>	<b>40 133.00 \$</b>	<b>40 133.00 \$</b>
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE &amp; AUTRES</b>		
Sûreté du Québec	305.00 \$	
Quote-part MRC - Adm. générale		305.00 \$
<b>TOTAL-SÉCURITÉ PUBLIQUE &amp; AUTRES</b>	<b>305.00 \$</b>	<b>305.00 \$</b>
<b>SÉCURITÉ INCENDIE</b>		
Pompiers - Ent. Machinerie, outillage & équip.	5 000.00 \$	
Pompiers – Produits chimiques	565.00 \$	
Pompiers - Assurances		1 500.00 \$
Pompiers - Loc. équipement		1 500.00 \$
Pompiers - Vêtements		2 565.00 \$
<b>TOTAL - SÉCURITÉ INCENDIE</b>	<b>5 565.00 \$</b>	<b>5 565.00 \$</b>
<b>VOIRIE MUNICIPALE</b>		
Voirie - Serv. prof. Scientifique & génie	7 000.00 \$	
Voirie - Alimentation	150.00 \$	
Voirie - Pièces & accessoires	18 000.00 \$	
Voirie – Papeteries	225.00 \$	
Voirie - Assurance déductible	310.00 \$	
Voirie - Infrastructure		25 685.00 \$
<b>TOTAL - VOIRIE MUNICIPALE</b>	<b>25 685.00 \$</b>	<b>25 685.00 \$</b>
<b>CIRCULATION &amp; STATIONNEMENT</b>		
Signalisation - Pièces & accessoires	3 200.00 \$	
Signalisation - Lignages		3 200.00 \$
<b>TOTAL - CIRCULATION &amp; STATIONNEMENT</b>	<b>3 200.00 \$</b>	<b>3 200.00 \$</b>
<b>TRAITEMENT D'EAU POTABLE</b>		
Traitement eau - Postes & transport	150.00 \$	
Traitement eau - Ent. équipement	30 000.00 \$	
Traitement eau - Essence	400.00 \$	
Traitement eau - Service scientifique		3 000.00 \$
Traitement eau - Formation		1 000.00 \$
Traitement eau - Location équipements		2 000.00 \$
Traitement eaux usées - Infrastructure		24 550.00 \$
<b>TOTAL-TRAITEMENT EAU</b>	<b>30 550.00 \$</b>	<b>30 550.00 \$</b>
<b>RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU</b>		
Distribution eau - Formation	185.00 \$	
Distribution eau - Pièces et accessoires	10 000.00 \$	
Distribution eau - Ent. équipement		10 185.00 \$
<b>TOTAL-RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU</b>	<b>10 185.00 \$</b>	<b>10 185.00 \$</b>
<b>TRAITEMENT EAUX USÉES</b>		
Traitement eaux usées - Poste	25.00 \$	
Traitement eaux usées - Système tert.	300.00 \$	
Traitement eaux usées - Entretien équipement	7 000.00 \$	
Traitement eaux usées - Pièces & accessoires	2 700.00 \$	
Traitement eaux usées - Infrastructures		10 025.00 \$
<b>TOTAL-TRAITEMENT EAUX USÉES</b>	<b>10 025.00 \$</b>	<b>10 025.00 \$</b>
<b>RÉSEAUX D'ÉGOUT</b>		
Réseau égout - Assurance déductible	2 500.00 \$	
Réseau égout - Servi. Prof. Scientifique		2 500.00 \$
<b>TOTAL-RÉSEAUX ÉGOUT</b>	<b>2 500.00 \$</b>	<b>2 500.00 \$</b>

# Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Apollinaire



<b>CUEILLETTE ET TRANSPORTS</b>		
Ordures - Pièces & accessoires	2 100.00 \$	
Ordures - Frais de poste		100.00 \$
Ordures - Entretien véhicule		1 500.00 \$
Ordures - Essences		500.00 \$
<b>TOTAL-CUEILLETTE ET TRANSPORT</b>	<b>2 100.00 \$</b>	<b>2 100.00 \$</b>
<b>COURS D'EAU</b>		
Cours d'eau - Entretien	785.00 \$	
Cours d'eau - Quote-part MRC		785.00 \$
<b>TOTAL-COURS D'EAU</b>	<b>785.00 \$</b>	<b>785.00 \$</b>
<b>LOGEMENT SOCIAL</b>		
Santé & bien-être (quote-part)	11 815.00 \$	
Participation OMH	1 955.00 \$	
Enfouissement - Quote-part		13 770.00 \$
<b>TOTAL-LOGEMENT SOCIAL</b>	<b>13 770.00 \$</b>	<b>13 770.00 \$</b>
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME &amp; DÉVELOP.</b>		
Urbanisme - REER	3 500.00 \$	
Urbanisme - Services professionnels	1 200.00 \$	
Urbanisme - Papeteries	500.00 \$	
Urbanisme - Location d'équipement		1 200.00 \$
Urbanisme - Entretien système tertiaire		1 500.00 \$
Urbanisme - Ent. Machinerie & équipements		2 500.00 \$
<b>TOTAL-AMÉNAGEMENT &amp; URBANISME</b>	<b>5 200.00 \$</b>	<b>5 200.00 \$</b>
<b>INDUSTRIES &amp; COMMERCES</b>		
Parc industriel développement serv. scientifique	1 000.00 \$	
Parc industriel développement - Affiche		1 000.00 \$
<b>TOTAL-INDUSTRIES &amp; COMMERCES</b>	<b>1 000.00 \$</b>	<b>1 000.00 \$</b>
<b>HORTICULTURE</b>		
Horticulture - Ent. pelouses parc & terrain	2 500.00 \$	
Horticulture - Aliments	35.00 \$	
Horticulture - Achats d'arbres & plantes	1 500.00 \$	
Horticulture - Rémunération		3 000.00 \$
Horticulture - REER		200.00 \$
Horticulture - Contribution employeur		425.00 \$
Horticulture - CSST		80.00 \$
Horticulture - Assurances collectives		175.00 \$
Horticulture - Pièces & accessoires		155.00 \$
<b>TOTAL-HORTICULTURE</b>	<b>4 035.00 \$</b>	<b>4 035.00 \$</b>
<b>SALLE COMMUNAUTAIRE</b>		
Salle comm. - Entretien bâtiment & terrain	65 000.00 \$	
Salle comm. - Ent. Mach/outillage & équip.	1 000.00 \$	
Imm. chalet rue des Vignes		66 000.00 \$
<b>TOTAL-SALLE COMMUNAUTAIRE</b>	<b>66 000.00 \$</b>	<b>66 000.00 \$</b>
<b>CENTRE MULTIFONCTIONNEL</b>		
Centre multifonctionnel - Frais de poste	500.00 \$	
Centre multifonctionnel - Gardiennage	3 100.00 \$	
Centre multifonctionnel - Buanderie	1 000.00 \$	
Centre multifonctionnel - Location d'équipement	700.00 \$	
Centre multifonctionnel - Entretien bâtiment/terrain	4 000.00 \$	
Centre multifonctionnel - Aliments	125.00 \$	
Centre multifonctionnel - Publicité & information		1 500.00 \$
Centre multifonctionnel - Rémunération		7 925.00 \$
<b>TOTAL - CENTRE MULTIFONCTIONNEL</b>	<b>9 425.00 \$</b>	<b>9 425.00 \$</b>
<b>LOISIRS</b>		
Loisirs - Santé & sécurité	100.00 \$	
Loisirs - Dépenses de communication	1 200.00 \$	
Loisirs - Ménage	1 000.00 \$	
Loisirs - Location terrain & bâtiment	2 000.00 \$	
Loisirs - Location de machinerie & équipement	300.00 \$	
Loisirs - Pièces & accessoires	400.00 \$	
Loisirs - Assurances déductibles	2 500.00 \$	
Loisirs - Services professionnels		7 500.00 \$
<b>TOTAL-LOISIRS</b>	<b>7 500.00 \$</b>	<b>7 500.00 \$</b>
<b>TERRAIN DE JEUX</b>		
TDJ - Contribution employeur	50.00 \$	
TDJ - Matériel & équipements	450.00 \$	
TDJ - Fourniture bureau	286.00 \$	

**Procès-Verbaux du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Apollinaire**



TDJ - Fourniture médicale	53.00 \$	
TDJ - Sorties		839.00 \$
<b>TOTAL - TERRAIN DE JEUX</b>	<b>839.00 \$</b>	<b>839.00 \$</b>
<b>SOCCER</b>		
Soccer - Arbitres	150.00 \$	
Soccer - Responsable	1 000.00 \$	
Soccer - Lignes	10.00 \$	
Soccer - Pièces & accessoires	120.00 \$	
Soccer - Ass. & abonnement		1 280.00 \$
<b>TOTAL - SOCCER</b>	<b>1 280.00 \$</b>	<b>1 280.00 \$</b>
<b>PARC RUE DES VIGNES</b>		
Parc des Vignes - Mach. & équipement	900.00 \$	
Parc des Vignes - Pièces & accessoires	750.00 \$	
Parc des Vignes - Électricité	500.00 \$	
Parc des Vignes - Ent. bâtiment & terrain		2 150.00 \$
<b>TOTAL - PARC DES VIGNES</b>	<b>2 150.00 \$</b>	<b>2 150.00 \$</b>
<b>LOISIRS - AUTRES</b>		
Fête au Village - PM familiale	610.00 \$	
Fête au Village - Divers	23 000.00 \$	
Loisirs (diverses activités)	1 850.00 \$	
Développement économique - Quote-part MRC		15 450.00 \$
Parc Industriel - Affiche		10 010.00 \$
<b>TOTAL - LOISIRS (AUTRES)</b>	<b>25 460.00 \$</b>	<b>25 460.00 \$</b>
<b>BIBLIOTHÈQUE</b>		
Bibliothèque - Dépenses de publicité	50.00 \$	
Bibliothèque - Responsable	2 000.00 \$	
Bibliothèque - Association & abonnements	6 400.00 \$	
Bibliothèque - Papeteries	1 500.00 \$	
Bibliothèque - Soutien informatique		500.00 \$
Bibliothèque - Formation		100.00 \$
Bibliothèque - Entretien bâtiment		550.00 \$
Bibliothèque - Entretien machinerie & équip.		1 250.00 \$
Bibliothèque - Pièces & accessoires		2 400.00 \$
Bibliothèque - Articles de nettoyage		300.00 \$
Bibliothèque - Achat de livres		4 850.00 \$
<b>TOTAL- BIBLIOTHÈQUE</b>	<b>9 950.00 \$</b>	<b>9 950.00 \$</b>
<b>IMMOBILISATIONS</b>		
Rue des Orchidées	15 000.00 \$	
Bouclage rue Lamontagne	13 600.00 \$	
Rue des Vignes 2015	2 600.00 \$	
Pavage 2015	631 120.00 \$	
Ass. Des eaux usées - SMBR	500.00 \$	
Puits Croteau	210.00 \$	
Recherche en eau 2015	63 000.00 \$	
Bacs bleus 2015	11 160.00 \$	
Équipement centre multifonctionnel	10 000.00 \$	
Affiche lumineuse	29 382.00 \$	
Réfection rue Terry-Fox		110 000.00 \$
Clôture au garage municipal		15 000.00 \$
Pavage rang Gaspé		120 000.00 \$
Pavage St-Lazare Ouest		173 600.00 \$
Pavage Bois-Joly		120 000.00 \$
Pistes cyclables 2015		165 000.00 \$
Chalet rue des Vignes		82 972.00 \$
<b>TOTAL- IMMOBILISATIONS</b>	<b>786 572.00 \$</b>	<b>786 572.00 \$</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>1 077 560.00 \$</b>	<b>1 077 560.00 \$</b>

16673-10-2015  
point no 7a

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 759-2015**

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;





ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière a modifié son schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) afin de permettre les sablières dans une nouvelle aire industrielle de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QU'en vertu de la loi, la Municipalité doit modifier son plan d'urbanisme pour assurer la conformité au SADR modifié;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 14 septembre par Julie Rousseau, conseillère no 4;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 30 septembre 2015;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le présent règlement n° 759-2015 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

---

16674-10-2015  
point no 7b

#### **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT N° 760-2015**

Avis de motion est par les présentes donné par Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement n° 760-2015 modifiant le règlement de zonage n° 590-2007 et ses amendements afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière et pour établir la concordance au plan d'urbanisme suite à la création d'une nouvelle aire d'affectation industrielle.

---

16675-10-2015  
point no 7c

#### **ADOPTION DU 2<sup>e</sup> PROJET DE RÈGLEMENT N° 760-2015**

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière a modifié son schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) afin de permettre les sablières dans une nouvelle aire industrielle de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QU'en vertu de la loi, la Municipalité a modifié son plan d'urbanisme pour assurer la conformité au SADR modifié;

ATTENDU QU'en vertu de la loi, la Municipalité doit modifier son règlement de zonage pour assurer la concordance au plan d'urbanisme modifié;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 30 septembre 2015;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 5 octobre par Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie de ce second projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;



IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un second projet de règlement portant le n° 760-2015 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité.

---

16676-10-2015  
point no 7d

### **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT N° 761-2015**

Avis de motion est par les présentes donné par Jonathan Moreau, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement n° 760-2015 modifiant le règlement de zonage no 590-2007 et ses amendements afin de modifier les limites des zones 111R, 112R, et 113R, de créer les zones 108L, 108.1L, 113.1R, 113.2R, 113.3R, 113.4R et 118.1R

---

16677-10-2015  
point no 7e

### **ADOPTION DU 2<sup>e</sup> PROJET DE RÈGLEMENT N° 761-2015**

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), le Conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le 6 octobre 2014, le Conseil a approuvé le plan d'aménagement d'ensemble pour le développement résidentiel « Le jardin des geais bleus »;

ATTENDU QU'il est pertinent de modifier les limites des zones existantes dans ce secteur et d'en intégrer de nouvelles en conformité avec le plan d'aménagement d'ensemble;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie de ce second projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 30 septembre 2015;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 5 octobre par Jonathan Moreau, conseiller # 3;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un second projet de règlement portant le n° 761-2015 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité.

---

16678-10-2015  
point no 7f

### **DÉROGATION MINEURE – 28-A, RUE OUELLET**

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure numéro 2015-055 a été déposée par le propriétaire du lot projeté 5 788 718 du cadastre du Québec, sur la rue Ouellet afin de réduire la superficie minimale du lot à 545.4 mètres carrés;

ATTENDU QUE la norme minimale du règlement de lotissement numéro 591-2007 pour la superficie minimale d'un lot desservi pour une habitation unifamiliale isolée est de 570 mètres carrés;

ATTENDU QU'un plan projet de lotissement a été déposé pour démontrer la possibilité de construire une résidence qui respecte les normes d'implantation du règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 15 septembre 2015;



ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement de lotissement numéro 591-2007 et du règlement sur les dérogations mineures numéro 595-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de la demande de dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2015-055 soit accordée.

Adopté à l'unanimité

---

16679-10-2015  
point no 7g

### **DÉROGATION MINEURE – 629, CHEMIN BOURRET**

ATTENDU QUE le propriétaire des lots 3 383 507, 3 688 279 et 3 688 280 du cadastre du Québec situé au 629, chemin Bourret a déposé une demande de permis numéro 2015-409 pour la construction d'un bâtiment complémentaire de type « Mégadome » d'une hauteur de 13.84 mètres;

ATTENDU QUE la norme maximale du règlement de zonage en vigueur pour la hauteur d'un bâtiment complémentaire à l'usage industriel dans cette zone est de 12 mètres;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de dérogation mineure numéro 2015-054 afin de permettre ledit bâtiment complémentaire à une hauteur de 13.84 mètres;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 15 septembre 2015;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement de zonage numéro 590-2007 et du règlement numéro 595-2007 sur les dérogations mineures;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de la demande de dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2015-054 soit accordée.

Adopté à l'unanimité

---

16680-10-2015  
point no 7h

### **PIIA PATRIMOINE – 157, RUE PRINCIPALE**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 3 384 408 du cadastre du Québec situé au 157, rue Principale a fait une demande de permis numéro 2015-443 pour installer une remise en cour arrière de la propriété;

ATTENDU QUE la remise est recouverte d'acier émaillé gris pâle et que la toiture également recouverte d'acier émaillé sera peinte gris-bleu pour s'agencer à la résidence;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 594-2007 en considérant que la propriété fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de cette demande de permis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans la demande de permis numéro 2015-443.

Adopté à l'unanimité

---



16681-10-2015  
point no 7i

### **PIIA PATRIMOINE – 80, RUE PRINCIPALE**

ATTENDU QUE le propriétaire des lots 5 626 974 et 5 626 975 du cadastre du Québec situés au 80, rue Principale a fait une demande de permis numéro 2015-461 pour repeindre le revêtement extérieur de la résidence de couleur crème anglaise;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 594-2007 en considérant que la propriété fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de cette demande de permis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans la demande de permis numéro 2015-461.

Adopté à l'unanimité

---

16682-10-2015  
point no 7j

### **ENSEIGNE HAUTE VISIBILITÉ**

ATTENDU QUE Gestion Carl Tanguay inc., propriétaire du lot 4 105 488 du cadastre du Québec situé au 492, rue Laurier a fait une demande de certificat d'autorisation numéro 2015-430 afin de modifier l'enseigne autonome existante sur son terrain pour en faire une enseigne à haute visibilité;

ATTENDU QU'une enseigne à haute visibilité est une enseigne autonome d'identification commerciale ou collective dont la hauteur excède 18 mètres et dans laquelle un minimum de 25% de la superficie de l'enseigne sert à identifier la Municipalité et des organismes municipaux et supra municipaux;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement de zonage numéro 590-2007 et du règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de la demande de certificat d'autorisation en recommandant que la section annonçant la Municipalité soit lumineuse.

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'enseigne à haute visibilité soit autorisée conditionnellement à ce qu'une entente soit signée entre le propriétaire de l'enseigne, Gestion Carl Tanguay inc. et la Municipalité pour convenir des dimensions et du type de lettrage pour la section identifiant la Municipalité et des organismes municipaux et supra municipaux.

Le Conseil autorise le Maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant André Sévigny et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Apollinaire, l'entente avec Gestion Carl Tanguay inc.

Adopté à l'unanimité

---

16683-10-2015  
point no 8a

### **SUBVENTION POUR LE HOCKEY MINEUR**

ATTENDU QUE la Municipalité accorde, chaque année, une subvention pour les enfants de Saint-Apollinaire inscrits au hockey;

ATTENDU QUE la Municipalité maintient une politique de subvention pour le hockey à raison de 100 \$ par participant de Saint-Apollinaire,

ATTENDU QU'il y a 96 joueurs de Saint-Apollinaire qui sont inscrits;



IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder une subvention de 9600 \$, à raison de 100 \$ par participant pour la saison 2015-2016.

Adopté à l'unanimité

16684-10-2015  
point no 8b

---

**RÉSULTAT OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LA CONSTRUCTION DU  
BÂTIMENT DES LOISIRS**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées via le site Se@o pour la construction d'un bâtiment des loisirs;

ATTENDU QUE 11 soumissions ont été reçues, soit :

Construction Citadelle inc.	341 222.80 \$
Nova Construction C.P. inc.	356 077.58 \$
Bibeau Construction	366 288.57 \$
Les Entreprises Logi-Beauce	372 999.60 \$
Constructions Jacques Dubois & fils inc.	380 682.23 \$
Lévesque et associées Construction inc.	383 786.55 \$
Constructions Gagné & fils inc.	398 963.25 \$
Escaléra Entrepreneur Général inc.	400 113.00 \$
Lévis Construction	405 116.71 \$
Construction Jean Breton inc.	405 680.10 \$
C.J. Picard inc.	421 958.25 \$

ATTENDU QU'un écart important sépare le montant du plus bas soumissionnaire du montant estimé;

ATTENDU cet écart d'environ 25 %, la Municipalité a décidé de revoir ses plans afin de diminuer le coût de construction du bâtiment;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De n'accepter aucune des soumissions reçues.

De revoir les plans de construction afin de diminuer les coûts et recommencer le processus de demande de soumissions au printemps.

Adopté à l'unanimité.

16685-10-2015  
point no 8c

---

**ACCEPTATION DE L'ENTENTE AVEC FIDUCIE ISABELLE BOILARD**

ATTENDU QUE la Municipalité doit relocaliser le départ de la piste de ski de fond et du sentier piétonnier sur la rue du Grand-Duc;

ATTENDU QU'une virée temporaire doit être aménagée au bout de la rue du Grand-Duc;

ATTENDU QUE Fiducie Isabelle Boilard accepte que soit aménagé sur une partie de son lot 3 384 147 du cadastre officiel du Québec, un sentier piétonnier et une piste de ski de fond d'une largeur approximative de 6 mètres, ainsi qu'une virée temporaire d'un diamètre de 30 mètres;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter l'entente signée par la Municipalité et Fiducie Isabelle Boilard le 28 septembre 2015 pour l'aménagement de la piste de ski de fond, d'un sentier piétonnier et d'une virée temporaire.



Cette entente se renouvelle annuellement à moins d'avis contraire de la part du propriétaire.

Les parties ont convenu que la présente entente ne donnera lieu à aucune indemnité.

Adopté à l'unanimité.

---

16686-10-2015  
point no 8d

### **EMBAUCHE DES EMPLOYÉS DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

ATTENDU QU'une offre d'emploi, pour l'embauche de personnel au Centre multifonctionnel, a été envoyée par la poste;

ATTENDU QUE des entrevues ont été réalisées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'engager comme employés au centre multifonctionnel, Messieurs Luc Auger, Mario Collin, Olivier Dubois et Réjean Lafleur.

L'horaire est variable, soir et fin de semaine, selon les besoins.

Le salaire est rétroactif à leur première journée de travail.

Adopté à l'unanimité

---

16687-10-2015  
point no 8e

### **AUTORISATION POUR APPEL D'OFFRES – AGRANDISSEMENT DU STATIONNEMENT AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour les travaux d'agrandissement du stationnement au Centre multifonctionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres par le biais du site SEAO en ce qui a trait à l'agrandissement du stationnement au Centre multifonctionnel.

Adopté à l'unanimité.

---

16688-10-2015  
point no 9a

### **DÉMISSION D'UN POMPIER**

CONSIDÉRANT QUE Charles Ringuette-Boileau a remis sa démission;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la démission de Charles Ringuette-Boileau comme pompier volontaire.

Le conseil municipal remercie Monsieur Ringuette-Boileau pour son année donnée au service de sécurité incendie et qu'une lettre de remerciement lui soit envoyée.

Adopté à l'unanimité.

---

16689-10-2015  
point no 9b

### **EMBAUCHE DE 4 POMPIERS**

ATTENDU QUE la Municipalité a comme objectif de maintenir un effectif du service afin de répondre aux exigences du schéma de risque en sécurité incendie;



ATTENDU QUE le service de sécurité incendie a procédé à des entrevues de sélection et que le directeur et les officiers du service de sécurité incendie ont recommandé l'embauche de 4 nouveaux membres;

ATTENDU QUE les candidats devront s'engager à rencontrer les exigences de formation du règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De procéder à l'embauche de messieurs Mathieu Bergeron, Joël Demers, Christian Thibault et Jean-Philippe Tremblay, comme pompiers volontaires et qu'ils soient soumis à une période de probation de 1 an.

Adopté à l'unanimité.

16690-10-2015  
point no 10a

### **PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Apollinaire autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adopté à l'unanimité

16691-10-2015  
point no 10b

### **MANDAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DU PUIXS 07-2014**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Apollinaire a demandé des offres de services professionnels en ingénierie pour les travaux de raccordement du puits 07-2014;

ATTENDU QUE conformément aux dispositions du code municipal, il s'agit d'un appel d'offres nécessitant un système de pondération pour l'évaluation des offres;

ATTENDU QUE 5 soumissions ont été reçues;

ATTENDU QUE le comité de sélection a procédé à l'évaluation qualitative des offres conformément à la loi et que les pointages obtenus sont les suivants :

<b>Firme</b>	<b>Pointage</b>
SNC- Lavalin	27.18
WSP	25.00
CIMA+	24.16
Stantec	15.53
Roche	6.25

ATTENDU QUE l'offre de SNC-Lavalin a obtenu le pointage le plus élevé;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder à SNC-Lavalin le mandat pour les travaux de raccordement du puits 07-2014, pour la somme de 55 188.00 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité



16692-10-2015  
point no 10c

**ACCEPTATION DE LA RUE DES TURQUOISES ET D'UNE PARTIE DE LA RUE  
DU DIAMANT**

ATTENDU QUE *Gestion VJR inc.* et *Développement 4 Côté* ont reçu l'autorisation du ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour la construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égouts dans la rue des Turquoises et sur une partie de la rue du Diamant, sur les lots 5 711 368 et 5 711 369 du cadastre officiel du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu le certificat de réception provisoire approuvé par la firme SNC-Lavalin, incluant la liste des travaux à compléter pour ce projet;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la rue des Turquoises et le début de la rue du Diamant, soit les lots 5 711 368 et 5 711 369 du cadastre officiel du Québec;

Les rues cédées à la Municipalité par *Gestion VJR inc.* et *Développement 4 Côté* pour la somme de un dollar 1,00 \$ sont considérées comme rues publiques, mais les promoteurs ne seront pas dégagés de leurs engagements et de leurs responsabilités quant à la bonne exécution et à la réalisation des travaux.

La Municipalité s'engage à faire l'entretien des rues une fois l'acte de cession signé par les parties.

Le Conseil autorise le Maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant André Sévigny et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Apollinaire, l'acte relatif à cette cession.

Adopté à l'unanimité

16693-10-2015  
point no 11a

**COMMANDITE À L'ASSOCIATION DE RINGUETTE DE LOTBINIÈRE 2015-2016**

ATTENDU QUE l'Association de Ringuette de Lotbinière (ARL) a fait une demande écrite sollicitant un appui financier;

ATTENDU QUE la Municipalité maintient une politique de subvention des organismes de sports et loisirs à raison de 50 \$ par participant;

ATTENDU QU'il y a 2 jeunes filles de Saint-Apollinaire qui sont inscrites;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder à l'ARL, une subvention de 100 \$.

Adopté à l'unanimité.

point no 11b

**POINT D'INFORMATION – DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF**

La directrice générale dépose deux états comparatifs selon l'article 176.4 du Code municipal.

Le 1<sup>er</sup> compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et précédent pour les 9 premiers mois, ainsi que l'écart avec la période précédente.

	Le solde du budget 2014 pour les 9 <sup>e</sup> mois	Le solde du budget 2015 pour les 9 <sup>e</sup> mois	Écart avec la période précédente
<b>Revenus</b>			
Taxes	5 711 123 \$	6 179 434 \$	468 308 \$
Paiement tenant lieu de taxes	30 924 \$	25 707 \$	(5 217 \$)
Transferts	178 140 \$	176 651 \$	(1 489 \$)
Services rendus	780 074 \$	921 243 \$	141 169 \$
Autres revenus	811 459 \$	58 217 \$	(753 242 \$)
<b>Total des revenus</b>	<b>7 511 720 \$</b>	<b>7 361 252 \$</b>	<b>(150 468 \$)</b>



**Procès-Verbaux du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Apollinaire**



<b>Dépenses</b>			
Administration générale	802 728 \$	776 902 \$	(25 826 \$)
Sécurité publique	968 476 \$	1 029 800 \$	61 324 \$
Transport	1 284 807 \$	947 804 \$	(337 003 \$)
Hygiène du milieu	636 059 \$	675 598 \$	39 539 \$
Santé et bien-être	19 672 \$	29 973 \$	10 301 \$
Aménagement & urbanisme	334 619 \$	298 107 \$	(36 512 \$)
Loisirs & culture	575 526 \$	624 847 \$	49 321 \$
Frais de financement	117 217 \$	99 423 \$	(17 794 \$)
Remb. de la dette à long terme	163 200 \$	194 100 \$	30 900 \$
Affectations & investissements	794 936 \$	1 028 982 \$	234 046 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>5 697 240 \$</b>	<b>5 705 536 \$</b>	<b>8 296 \$</b>
<b>Surplus/déficit de l'exercice</b>	<b>1 814 480 \$</b>	<b>1 660 716 \$</b>	

Dans le 2<sup>e</sup>, nous avons le budget 2015 et le solde courant.

	<b>Budget 2015</b>	<b>Solde courant du budget 2015</b>
<b>Revenus</b>		
Taxes	5 873 923 \$	6 179 434 \$
Paiement tenant lieu de taxes	38 423 \$	25 707 \$
Transferts	53 572 \$	176 651 \$
Services rendus	671 613 \$	533 260 \$
Autres services rendus	350 000 \$	58 217 \$
Imposition des droits	286 500 \$	341 815 \$
Amendes et pénalités	20 050 \$	31 073 \$
Intérêts	41 000 \$	15 095 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>7 335 081 \$</b>	<b>7 361 252 \$</b>
<b>Dépenses</b>		
Administration générale	1 138 899 \$	776 902 \$
Sécurité publique	1 180 656 \$	1 029 800 \$
Transport	1 674 231 \$	947 804 \$
Hygiène du milieu	1 699 158 \$	675 598 \$
Santé et bien-être	16 365 \$	29 973 \$
Aménagement & urbanisme	441 845 \$	298 107 \$
Loisirs & culture	920 235 \$	624 847 \$
Frais de financement	234 345 \$	99 423 \$
Remboursement de la dette à long terme	334 400 \$	194 100 \$
Affectations & transferts	(995 553 \$)	(2 500 \$)
Immobilisations	690 500 \$	1 026 482 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>7 335 081 \$</b>	<b>5 700 536 \$</b>

16694-10-2015  
point no 12a

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE AVEC LA SOCIÉTÉ DE  
L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE le contrat de service avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), vient à échéance le 31 décembre prochain;

ATTENDU QUE la SAAQ désire renouveler le contrat avec la Municipalité pour un an, débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour se terminer le 31 décembre 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser le Maire, Bernard Ouellet ou le Maire suppléant, André Sévigny et la directrice générale, Martine Couture ou son adjointe, Cathy Bergeron, à signer ledit contrat avec la SAAQ concernant le comptoir des permis et immatriculation.

Adopté à l'unanimité.



16695-10-2015  
point no 12b

### **ACHAT DE CARTES COCKTAIL-BENEFICE DU CLUB LIONS**

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont reçu une invitation pour assister au 33<sup>e</sup> Cocktail-bénéfice du Club Lions de St-Apollinaire, le 6 novembre prochain;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

- De faire l'achat de 5 cartes au coût de 65 \$ chacune, pour cette activité de levée de fonds.
- D'octroyer un montant de 1300 \$ pour la confection du bottin du Cocktail-bénéfice et la publicité dans celui-ci.

Pour un grand total de 1625 \$.

Adopté à l'unanimité

---

16696-10-2015  
point no 12c

### **ACHAT DE CARTES POUR LE SOUPER DES GENS D'AFFAIRES DU CLD DE LOTBINIÈRE**

ATTENDU QUE la Municipalité a été invitée à participer à la 17<sup>e</sup> édition du Souper des gens d'affaires de Lotbinière qui aura lieu le 10 novembre prochain;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire l'achat de 2 cartes, au montant de 115 \$ chacune, pour un total de 230 \$ taxes incluses, pour cette activité.

Adopté à l'unanimité

---

16697-10-2015  
point no 12d

### **POLITIQUE D'AFFICHAGE DU PANNEAU NUMÉRIQUE**

ATTENDU QUE la Municipalité possède un panneau d'affichage numérique;

ATTENDU QUE ce panneau a pour principal objectif de promouvoir les activités municipales, mais aussi les activités et événements des organismes reconnus par la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité désire adopter une politique d'affichage pour le panneau numérique;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'adopter une politique d'affichage pour le panneau numérique, visant à réglementer les règles de fonctionnement, les demandes d'affichage, la période d'affichage, les responsabilités et annulations.

Que le maire Bernard Ouellet ou le maire suppléant André Sévigny et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité ladite politique d'affichage, ainsi que les formulaires de demandes d'affichage.

Adopté à l'unanimité.

---

16698-10-2015  
point no 12e

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 752-2015**

ATTENDU QUE le conseil peut faire amender ou abroger des règlements pour déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la Municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la Municipalité, suivant l'article 961.1 du Code municipal du Québec;



ATTENDU QU'il existe déjà un tel règlement pour la municipalité de St-Apollinaire portant le numéro 677-2011;

ATTENDU QUE les délégations de pouvoir autorisées par ce règlement ne correspondent plus aux besoins de l'administration présente et doivent être révisées;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 4 mai 2015, par Jonathan Moreau, conseiller no 3;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le règlement portant le n° 752-2015 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité.

16699-10-2015  
point no 12f

### **AUTORISATION POUR APPEL D'OFFRES – RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'HÔTEL DE VILLE**

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour la réfection de la toiture de l'hôtel de ville;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres sur invitation en ce qui a trait à la réfection de la toiture de l'hôtel de ville.

Adopté à l'unanimité.

16700-10-2015  
point no 12g

### **ACCEPTATION DE LA PROMESSE D'ACHAT, DE CESSION ET DE VENTE – 28-A, RUE OUELLET**

ATTENDU QUE Mesdames France et Lucie Laflamme sont propriétaires du lot 3 383 480 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1024.1 m<sup>2</sup> (11 023.32 pi<sup>2</sup>) avec une résidence dessus construite au 28, rue Ouellet;

ATTENDU QU'elles projettent de construire une seconde résidence en subdivisant le lot 3 383 480;

ATTENDU QU'elles ont déposé une offre d'achat à la Municipalité pour une partie du lot 3 384 402 du cadastre du Québec, d'une superficie de 92,7 m<sup>2</sup> (997,8 pi<sup>2</sup>) qui correspond à une section d'emprise de la rue Ouellet qui n'est pas utilisée par la Municipalité;

ATTENDU QU'une parcelle de 0,1 m<sup>2</sup> (1,08 pi<sup>2</sup>) du lot 3 383 480 du cadastre officiel du Québec sera cédée gratuitement à la Municipalité pour régulariser les limites des propriétés;

ATTENDU QU'une description technique a été préparée par Paul Grimard, arpenteur-géomètre, le 23 septembre 2015, sous la minute 5144;

ATTENDU QU'une promesse d'achat, de cession et de vente a été signée le 28 septembre 2015 entre Mesdames France et Lucie Laflamme et la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le Conseil accepte la promesse d'achat, de cession et de vente qui a été signée le 28 septembre entre Mesdames France et Lucie Laflamme et la Municipalité;



Que la Municipalité vende à Mesdames France et Lucie Laflamme, une partie du lot 3 384 402 du cadastre du Québec, d'une superficie de 92,7 m<sup>2</sup> identifié par la parcelle B dans la description technique préparée par Paul Grimard, sous la minute 5144;

Que la Municipalité accepte la cession d'une partie du lot 3 384 480 d'une superficie de 0.1 m<sup>2</sup>, identifié par la parcelle A dans la description technique préparé par Paul Grimard, sous la minute 5144;

D'autoriser le Maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant André Sévigny et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité l'acte de vente et de cession.

Adopté à l'unanimité.

---

16701-10-2015  
point no 16

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 5 octobre 2015 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité

---

16702-10-2015  
point no 17

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 5 octobre 2015, à 20 h 28.

Adopté à l'unanimité

---

Bernard Ouellet,  
Maire

Martine Couture,  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

---

*PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 2 NOVEMBRE 2015*

---